



**Avis du comité de surveillance sur le transfert du
Fonds de soutien extraordinaire au budget de fonctionnement**

Le comité de surveillance a été consulté, lors de sa réunion du 16 mai 2018, par le trésorier de la CSN, Pierre Patry. Ce dernier a déposé une proposition de virement de crédit à l'effet de transférer 4 millions de dollars du Fonds de soutien extraordinaire au budget de fonctionnement.

Après avoir pris connaissance du document et avoir reçu les explications concernant l'emprunt hypothécaire ainsi que les modalités et la stratégie de remboursement de ce prêt, le comité de surveillance recommande au conseil confédéral de juin 2018 l'adoption de la proposition de virement de crédit suivante :

Qu'un montant de 4 millions de dollars du Fonds de soutien extraordinaire soit transféré au budget de fonctionnement.

Denis Beaudin

Guy Gingras

Michel Tétreault